

MAILLE OU MAILLON : QUAND DES TERMINOGRAPHES NÉGLIGENT L'ÉVOLUTION DE L'USAGE

RÉSUMÉ

À bord des navires, l'usage de la chaîne d'ancre se généralise vers 1830. À la suite de cette innovation, la terminologie des parties (méronymes) de la chaîne demeure longtemps incertaine dans la langue des marins, avant de se fixer vers la fin du XIX^e siècle. Les ouvrages terminographiques et lexicographiques de l'époque témoignent de ce long flottement. Un siècle plus tard, certains auteurs de dictionnaires nautiques continuent toutefois à ignorer l'usage actuel.

Dans cette communication, l'auteur se propose de confronter systématiquement le contenu des dictionnaires de marine des XIX^e et XX^e siècles à l'usage écrit observable dans les ouvrages spécialisés qui leur sont contemporains. Il s'attachera ainsi à montrer que la terminologie ne peut ignorer ni la diachronie ni la critique des sources de référence.

Mots-clés : terminographie, lexicographie spécialisée, marine, diachronie, usage.

1 INTRODUCTION

À juste titre, l'urgence conduit les terminologues à se soucier en priorité des sciences et techniques récentes en vue de répondre aux besoins néologiques de la langue française. Chaque vocabulaire de spécialité s'ancre pourtant dans la diachronie et plusieurs recherches ont déjà montré - comme le rappellent Éloy et Humbley (1993) - que les nouvelles terminologies connaissent une longue période de flottement avant de se stabiliser dans la durée.

On dispose de peu de données sur la manière dont les dictionnaires spécialisés contribuent ou non à l'implantation, à la normalisation, voire à la perpétuation des terminologies. À travers l'étude de la désignation de deux concepts propres au domaine nautique et se rapportant plus précisément à la chaîne d'ancre, notre objectif dans les pages qui suivent sera de décrire un processus de mise en place d'une terminologie et d'observer la manière dont l'usage est décrit par les dictionnaires de marine au cours d'une période d'un siècle et demi.

L'emploi de chaînes pour relier les ancres aux navires ne date que du début du XIX^e siècle. Auparavant, on utilisait des cordages nommés *câbles*; aussi, lorsque les progrès techniques permirent d'utiliser le métal, on eut d'abord recours à l'expression *câble-chaîne* [1] pour désigner le nouveau dispositif, avant d'opter progressivement pour le mot *chaîne* (cf. extrait [21]).

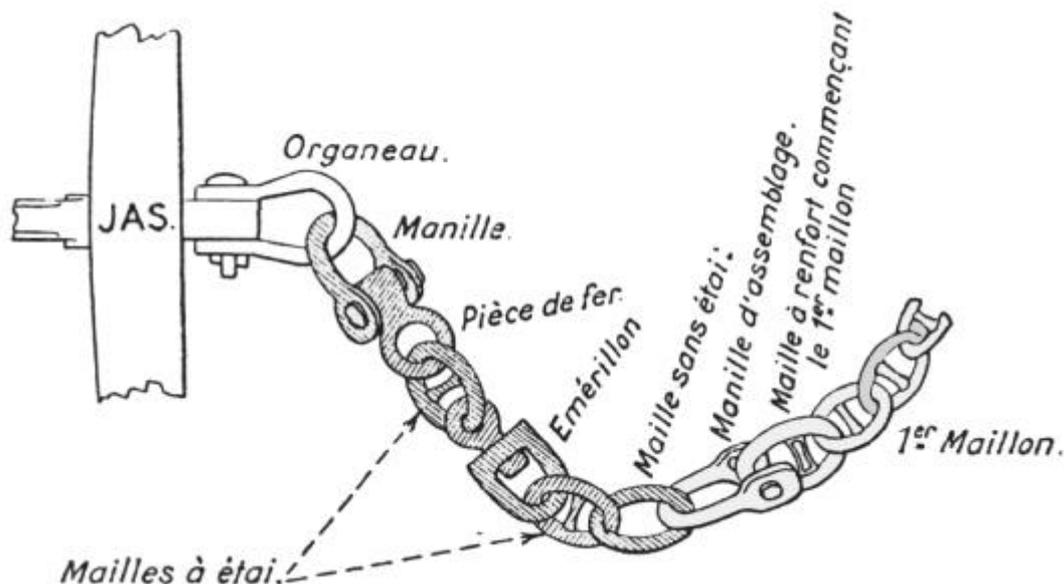
[1] «L'invention des *câbles-chaînes* est due au capitaine Samüel Brown; ses essais datent de 1808. M. Brunton les a perfectionnés en 1812. - Leur adoption est presque générale aujourd'hui.» (Lecomte, 1835 : 85.)

Comme le montrent les illustrations, les chaînes sont constituées d'anneaux d'une forme caractéristique. Pour la facilité de la manœuvre, elles ont la particularité d'être subdivisées en portions de 30 mètres (15 brasses en Angleterre) reliées entre elles par une manille. Les concepts qui nous occupent correspondent précisément à ces anneaux et à ces ensembles de 30 mètres. La désignation de ces méronymes a d'abord donné lieu à une large synonymie entre des mots comme *chaînon*, *maillon* et *maille*. Ensuite, l'usage a progressivement retenu deux de ces lexies comme termes monosémiques [2-3] :

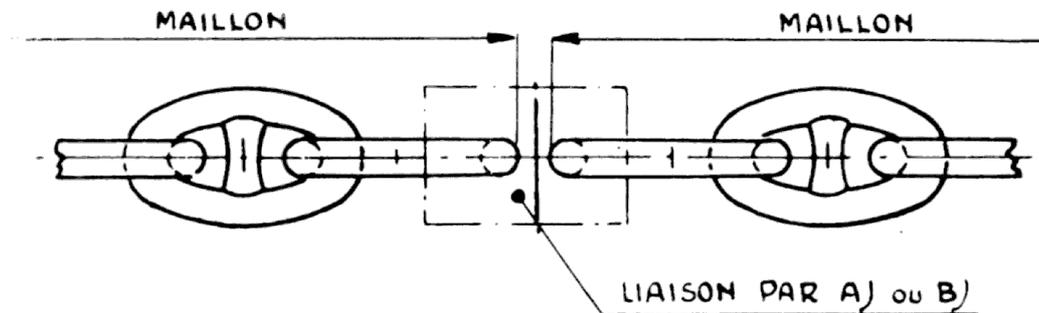
[2] «**Maille** n.f. Anneau d'une chaîne d'ancre, muni d'un étai pour éviter sa déformation.» (Sizaire, 1978 : 106.)

[3] «**Maillon** n.m. Élément d'une chaîne d'ancre, d'une longueur égale à 30 mètres quel que soit le calibre des mailles.» (Sizaire, 1978 : 106.)

Cette terminologie largement implantée au terme d'un lent processus naturel est notamment entérinée par le *Vocabulaire normalisé de la navigation maritime* (O.M.I., 1985) et par les normes ISO 3828 (1984) et 1704 (1991).



(Massenet *et al.*, 1911 : I-293)



(Chicot, 1960 : 293)

Tout marin qui se respecte a appris à ne pas confondre la maille et le maillon⁽¹⁾, comme il a appris à parler de *cordage*, de *compas* ou de *feu* plutôt que de *corde*, de *boussole* ou de *lampe*. Étrangement, cette terminologie de la chaîne d'ancre n'est pas entérinée par certains dictionnaires spécialisés de l'après-guerre. Un retour vers l'usage écrit, de 1830 jusqu'à nos jours, et une comparaison avec le contenu des dictionnaires de marine monolingues, bilingues ou multilingues parus au cours de la même période devrait permettre de clarifier la situation.

2 ÉVOLUTION DE L'USAGE DANS LES MANUELS D'ENSEIGNEMENT MARITIME

Notre enquête sur l'écrit sera essentiellement dirigée vers les manuels d'enseignement maritime dans la mesure où ces textes destinés aux élèves matelots ou aux élèves officiers ont pu jouer un rôle important dans l'établissement de l'usage. Ces ouvrages, publiés ou photocopiés, sont relativement accessibles dans les bibliothèques spécialisées et contiennent systématiquement les informations souhaitées. Par ailleurs, il y a lieu de penser qu'en vertu des mêmes arguments, ils ont pu constituer des sources d'information privilégiées pour les auteurs de dictionnaires. À défaut de constituer des marques suffisantes de l'usage réel, ils ont assurément dû exercer une influence sur les usagers; à la différence des catalogues de *shipchandlers*, inventaires de bord et autres rapports de mer, par ailleurs beaucoup plus difficiles à réunir.

(1) On notera que le terme *maille* peut également désigner l'intervalle entre deux couples de la coque d'un navire ou encore l'ouverture entre les fils d'un filet de pêche. Le terme *maillon* désigne aussi une sorte de nœud coulant utilisé pour récupérer des objets immergés. Ces acceptions sont plus anciennes que celles qui se rapportent à la chaîne d'ancre.

2.1 Une large synonymie

Dans les sources les plus anciennes, à une époque où la technologie de la chaîne constitue encore une nouveauté, on trouve une terminologie plutôt confuse, proche de la langue courante : l'élément constitutif est dénommé *maillon*⁽²⁾ dans des instructions officielles de la marine française de 1833 [4] et dans un cours polycopié de l'École navale impériale daté de 1866-67 [5]. Dans un rapport technique de Barbotin⁽³⁾ (1835), ce même élément est indifféremment appelé *chaînon*, *maillon* ou *maille*, tandis que la portion de 30 mètres est dénommée *chaînon* [6-8].

[4] «L'appareil auquel on a donné le nom de LINGUET DE CHAÎNE offre les moyens de saisir la chaîne de maillon en maillon et d'annuler ainsi le contre-coup du tangage et l'effet toujours dangereux du choc de la tournevis [...]. Une rainure, qui le parcourt dans toute sa longueur, reçoit les maillons verticaux, et ceux placés horizontalement sur deux plates-bandes qui lui sont parallèles.» (*Instructions*, 1833 : 3-4.)

[5] «Les chaînes sont formées de maillons ovales (fig a) séparés en deux parties par un étai en fonte interposé d'une une [*sic*] branche à l'autre dans la direction du petit axe. Les maillons sont d'une longueur constante avec une tolérance de $\frac{1}{40}$ en plus ou en moins [...].

Les chaînes sont exécutées avec du fer en barre d'une qualité supérieure, elles sont composées de bouts de chaînes de 30 mètres de longueur qui sont réunis par un maillon d'assemblage avec boulon.» (Aubry, 1866-1867 : 117-118).

[6] «Les chaînes se composent de trois pièces différentes : 1° Le chaînon, ou maillon, ou maille; 2° la manille ou pièce d'assemblage; 3° enfin l'émerillon [*sic*] ou pièce tournante.

La réunion d'un grand nombre de maillons forme la chaîne proprement dite, la manille et l'émerillon n'ayant d'utilité obligatoire que dans les câbles-chaînes, en usage dans la marine.» (Barbotin, 1835 : 396.)

[7] «Du chaînon, ou maillon, ou maille.

Il existe dans les câbles-chaînes trois espèces de maillons : 1° le maillon ordinaire, 2° le maillon sans étai, qui reçoit le collet de la manille, 3° le maillon à renfort, que je nomme aussi *maillon extrême*, dans lequel passe le boulon de la manille.» (Barbotin, 1835 : 397.)

[8] «Les câbles-chaînes se composent donc d'un certain nombre de morceaux de 30 mètres que l'on nomme aussi chaînons, réunis par des manilles ou pièces d'assemblage.

Ces pièces ont, comme on le sait, une forme différente de celle du maillon, et, par là, dérangent l'uniformité des chaînes.» (Barbotin, 1835 : 399.)

2.2 Stabilisation de l'usage

La première trace de la tendance des usagers à opter pour la monosémie s'observe, à notre connaissance, dans le *Manuel du gabier* (1885), où *maille* est présenté comme désignant «plus généralement» l'élément constitutif [9] et *maillon*, la portion de 30 mètres [10]. Cette distinction terminologique est scrupuleusement suivie à travers tout l'ouvrage [11].

(2) Il n'entre pas dans notre propos de nous prononcer sur le fondement historique de tel ou tel usage. Selon Wartburg (1950-1957 : II-498b et VI,1-14b et 15a), *chaînon* 'anneau d'une chaîne' est attesté depuis 1390, *maille* 'petit anneau de métal' est attesté depuis 1411 et *maillon* 'chaînon', seulement depuis 1752 (Trévoux). Nos extraits permettent, par ailleurs, de proposer des dates d'attestation antérieures à celles de Wartburg (*ibid.*) pour le domaine maritime.

(3) Le capitaine de vaisseau Benoît Barbotin fut l'inventeur d'une couronne d'engrenage destinée à manœuvrer la chaîne d'ancre, le barbotin. Pour l'anecdote, on notera qu'il était l'un des rescapés de la *Méduse*.

[9] «479. *Nomenclature d'une chaîne*. - Une chaîne se compose de pièces de trois espèces différentes : 1° le chaînon, maillon ou plus généralement maille; 2° la manille; 3° l'émérillon [*sic*].

480. *Chaînon, chaîne ou maille*. - On distingue trois espèces de mailles : la maille à étai, la maille sans étai et la maille à renfort.» (*Manuel du gabier*, 1885 : 343.)

[10] «486. *Division d'une chaîne. Quelle est la longueur d'un maillon ?* - Les chaînes se divisent en bouts de 30 mètres ou 18 brasses, que l'on nomme *maillons*.

487. *Comment le maillon se termine-t-il à ses deux extrémités ?* - Le maillon se termine, à un bout, par une maille sans étai, à l'autre bout par une maille à renfort.» (*Manuel du gabier*, 1885 : 346.)

[11] «491. *Comment les chaînes sont-elles marquées ?* - On marque les chaînes par maillons, de manière à connaître toujours la quantité de chaîne filée.

Le premier maillon ne se marque pas. Le second est marqué, sur la première maille à étai qui touche la maille à renfort, par plusieurs tours de fils de laiton passés autour de l'étai. Le troisième maillon est marqué de la même manière, sur l'étai de la deuxième maille à étai, et ainsi de suite.» (*Manuel du gabier*, 1885 : 348.)

Tous les manuels parus par la suite adopteront rigoureusement cette terminologie et leurs auteurs renonceront dès le début du XX^e s. à encore évoquer une éventuelle synonymie entre *maille*, *maillon* et *chaînon*, ce dernier terme quittant dès lors définitivement la sphère du vocabulaire nautique pour le sous-domaine concerné.

[12] «343. **Description d'une chaîne**. - Une chaîne ne forme point une série continue et indivisible de chaînons; elle peut se sectionner au contraire en bouts de 30 mètres ou 18 brasses nommés *maillons*.

Le maillon se compose principalement de chaînons ou mailles dites *mailles à étai*.

La *maille à étai* est ainsi nommée parce qu'elle porte, en son milieu, une entretoise ou étai, qui a pour but d'empêcher la maille de s'aplatir, et d'éviter les coques dans les chaînes.» (Deloncle *et al.*, 1891 : I-277.)

[13] «**382. Description d'une chaîne**. - Une chaîne se subdivise en bouts de 30 mètres qui portent le nom de *maillons*.

Chaque maillon est composé de *mailles à étai*.» (Massenet *et al.*, 1911 : 289.)

[14] «**Q.** Quelle est la longueur d'un maillon?

R. Trente mètres.

Q. Décrivez une chaîne d'ancre?

R. La chaîne est étalanguée sur l'organeau de l'ancre au moyen d'une manille, puis vient une pièce de fer de forme spéciale, quelques mailles à étai, un émérillon [*sic*], quelques mailles à étai, une maille sans étai avec manille pour compléter le maillon, une manille à renfort commençant le premier maillon, puis une série de mailles à étai, séparées tous les trente mètres par une manille avec maille de renfort, jusqu'à l'étalanguage de cale ou le dernier maillon est sans étai.» (Coûteaux, 1912 : 54-55.)

[15] «**166. Chaînes**. - Une chaîne se divise en bouts de 30 mètres appelés *maillons*. Chaque maillon est composé de mailles à étai.» (*Manuel du gabier*, 1917 : 155.)

Les premières attestations d'un usage terminologique commun se trouvent donc dans des ouvrages publiés par l'autorité militaire et destinés à l'instruction des matelots ou des officiers (*Manuel du gabier*, 1885 et Deloncle *et al.*, 1891) avant d'apparaître dans des ouvrages destinés à l'instruction des officiers de la marine marchande (Massenet *et al.*, 1911 et Coûteaux, 1912)⁽⁴⁾.

(4) Le système de l'inscription maritime alors en vigueur en France depuis Colbert fait de chaque marin ou marin-pêcheur une recrue de la flotte de guerre et implique un passage de plusieurs années par l'armée. À défaut de disposer d'études sérieuses sur ce sujet, on peut toutefois émettre l'hypothèse que la terminologie en usage à bord des navires de guerre a nécessairement dû influencer la langue des marins du commerce et de la pêche, voire constituer un mode récurrent d'implantation.

La distinction terminologique entre *maille* et *maillon* se retrouvera ensuite dans les textes des sociétés de classification (p.ex. le Bureau Veritas) et finira par atteindre un statut de norme dans les textes de l'ISO (ISO 3828, 1984 et ISO 1704, 1991) et de l'Organisation maritime internationale (OMI, 1985). Bien entendu, cela ne signifie nullement que ces normes sont toujours parfaitement respectées dans l'usage quotidien, voire dans certains documents de grande diffusion⁽⁵⁾.

[16] 3.18	shackle of chain cable shot of chain cable* length of chain cable*	27,5 m of chain cable	maillon de chaîne	Longueur de chaîne correspondant à 27,5 m
-----------	---	-----------------------	--------------------------	--

ISO 3828 (1984 : 3.18)

[17] «Toutes les dimensions, basées sur les diamètres nominaux des mailles ordinaires, s'entendent après soumission de la chaîne et des manilles aux charges d'essai légales.» (ISO 1704, 1991 : 1.)

3 L'USAGE DÉCRIT DANS LES DICTIONNAIRES SPÉCIALISÉS

3.1 Au XIX^e siècle

Les dictionnaires de marine du XIX^e siècle accusent, bien entendu, un retard par rapport aux progrès techniques. Si l'on retrouve déjà une mention du câble-chaîne (s.v. *câble*) dans le *Dictionnaire pittoresque de marine* de Jules Lecomte (1835 : 85), cité plus haut [1], et dans le célèbre *Glossaire nautique* d'Augustin Jal (1848 : I-375), ce n'est que dans le *Dictionnaire de marine à voile et à vapeur* de Bonnefoux & Pâris (1856) que chaque terme reçoit une entrée particulière. Les informations fournies constituent une radiographie exacte de l'usage observable dans les manuels parus antérieurement ou à la même époque et dont rendent compte les extraits [4] à [8].

[18] «MAILLE, s.f. [...] Maille est enfin syn. de Maillon (de câble-chaîne). P. l'exp. Voy MAILLON. P. U.» (Bonnefoux & Pâris, 1856 : 483.)

[19] «MAILLON, s.f. *Rolling hitch*. Sorte de nœud coulant ouvert en forme de cercle plus ou moins grand, que l'on fait avec un moyen ou petit cordage, pour relever un objet qui est au fond de l'eau et qui offre quelque prise. [...]

Les anneaux des câbles-chaînes s'appellent, d'ailleurs, des Maillons et, même, des Mailles; mais le premier de ces deux termes est le plus usité : il y a : 1° le Maillon ordinaire qui est, simplement, une sorte de boucle, et qui est destiné à recevoir le collet d'une manille; 2° le Maillon à renfort ou extrême, dans lequel passe le boulon d'une manille; 3° le Maillon à étai ou garni d'un étai : p.p.a.d. voy. au mot ÉTAI; 4° le Maillon dit d'Affourche ou tournant, ou Maillon d'Affourchage. P.p.a.d. voy. au mot ÉMÉRILLON.» (Bonnefoux & Pâris, 1856 : 483.)

[20] «CHAÎNON, s.m. Anneau d'un câble-chaîne, mais plus ordinairement appelé Maillon.

On nomme encore Chaînon la portion d'un câble-chaîne comprise entre deux manilles, et qui a une longueur d'environ 30 mètres.» (Bonnefoux & Pâris, 1856 : 175.)

[21] «CHAÎNE, s.f. [...] Le mot Chaîne tend à se substituer à celui de CÂBLE-CHAÎNE (P. l'exp. Voy. ce mot)» (Bonnefoux & Pâris, 1856 : 175).

(5) Ainsi, les annexes du cours de Renier et Verstraeten (1925) contiennent un modèle non daté de «certificat d'épreuves de chaîne - certificate of chain» du Bureau Veritas dans lequel *maillon* est utilisé comme équivalent de *link* et *bout* comme équivalent de *length*. Ces usages sont en contradiction totale avec le dictionnaire *De la quille à la pomme de mâ*t (Paasch et al. 1937) auquel collabora le Bureau Veritas et font immédiatement songer à une erreur de traduction au départ de l'anglais. Plus récemment, le TC8/SC7 a utilisé *maillon* au sens de 'maille' dans la norme ISO 21 (1985), un an après la publication par le TC8/SC4 de la norme ISO 3828 (1984), consacrée au vocabulaire de la construction navale... On peut penser que ladite normes ISO 21 a été traduite en français à l'aide de l'un des dictionnaires évoqués en 3.3.

3.2 La première moitié du XX^e siècle

Le dictionnaire de Bonnefoux & Pâris peut être considéré comme le dernier grand dictionnaire de marine de la langue française avant la révision du très sérieux *Dictionnaire de l'océan* du Conseil international de la langue française (CILF, 1989), lequel est toutefois davantage orienté vers l'hydrographie et l'océanologie⁽⁶⁾. Les seules exceptions notables sont deux ouvrages de dimensions plus modestes : le *Vocabulaire des termes de marine* de Soé *et al.* (1910) et le *Dictionnaire de marine* de Gruss (1978), sur lequel nous devons bientôt revenir.

Au XX^e siècle, les dictionnaires de marine sérieux seront généralement des dictionnaires polyglottes basés sur le modèle du novateur *De la quille à la pomme de mât* du capitaine Heinrich Paasch, édité par cinq fois entre 1885 et 1937 et qui occupera toute l'avant-scène jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale (Van Campenhoudt, 1994).

Germanophone de naissance, Paasch s'est parfois inspiré du dictionnaire de Bonnefoux & Pâris pour décrire la terminologie française. Ceci explique que dans les éditions du dictionnaire parues de son vivant (1885, 1894 et 1901), on trouve une description d'un usage déjà décrit par Bonnefoux & Pâris (1856 : *ibid.*), mais qui devient progressivement obsolète au regard des manuels de l'époque (*cf.* extraits [12] à [15]).

[22] Link of a Chain-cable. See Pl. 73 A. ⁴ .	Maillon de câble-chaîne. Voy. Pl. 73 A. ⁴ .	Ankerkettenglied; Ankerkettenschake. Siehe Pl. 73 A. ⁴ .
[23] Length of a Chain-cable. Is the term given to a portion of chain-cable between two joining-shackles, usually 15 fathoms.	Chaînon. Terme donné à la partie d'un câble-chaîne, comprise entre deux manilles ayant ordinairement une longueur de 15 brasses.	Kettenlänge; Ein Schäkel Kette. Benennungen für den sich zwischen zwei Schäkel befindenden Theil einer Ankerkette; gewöhnlich 15 Faden. (Paasch, 1901 : 249.)

L'œuvre de Paasch fut perpétuée par une équipe internationale, mais il faudra attendre l'ultime remaniement de 1937, auquel collabora le célèbre Bureau Veritas, pour y lire une description qui corresponde à l'usage observé depuis la fin du XIX^e s. dans les manuels spécialisés.

[24] Maille de chaîne. Voy. Pl. 60. ⁴ & ⁶ .	Link of a chain-cable. See Pl. 60. ^{4, 6} .	Ankerkettenglied; Ankerkettenschake. Siehe Pl. 60. ^{4, 6} .	Eslabón de cadena. V. Lam. 60. ⁴ y ⁶ .	Maglia di catena d'ancora. Vedi Tav. 60. ⁴ & ⁶ .
[25] Maillon. Partie d'une chaîne comprise entre deux manilles et ayant une longueur de 30 mètres environ.	Length of chain-cable. Is the term given to a portion of chain-cable between two joining-shackles, usually 15 fathoms.	Kettenlänge; Eine Länge Kette von Schäkel zu Schäkel; Benennungen für den sich zwischen zwei Schäkel Befindenden Theil einer Ankerkette; gewöhnlich 15 Faden.	Grillete; Malla. Partes de una cadena comprendidas entre dos grilletes de unión, que tienen ordinariamente longitudes de 25 m. á 30 m.	Lunghezza di catena; Nodo di catena d'ancora. Parte di catena compresa tra due maniglie. Ha una lunghezza di circa 30 metri ed in Inghilterra di metri 27,43 (15 braccia). (Paasch <i>et al.</i> , 1937 : 189.)

De nombreux dictionnaires de marine polyglottes publiés au XX^e siècle sont inspirés des principes macrostructurels adoptés par Heinrich Paasch : approche conceptuelle, classement logique, disposition par colonnes, recours systématique aux illustrations, etc. La plupart de ces ouvrages conçus dans un cadre professionnel font écho à l'usage contemporain en distinguant clairement les acceptions de *maille* et de *maillon* (IMCO, 1963; Segditas, 1965-1966; A.I.P.C.N., 1966; Verhaege,

(6) L'honnêteté nous conduit à mentionner également la lente mais passionnante révision du *Glossaire nautique* de Jal par le C.N.R.S.

1994)⁽⁷⁾.

3.3 Après 1940 : propagation d'une confusion

Lorsqu'on consulte les nombreux dictionnaires de marine parus après 1940, on est étonné de découvrir que certains d'entre eux décrivent à nouveau *maille* et *maillon* comme des synonymes. D'autres ouvrages, plus nombreux, conservent toutefois la distinction terminologique rigoureuse qui s'était progressivement mise en place au fil du XIX^e siècle.

Le tableau ci-dessous donne une idée de l'ampleur du phénomène pour le concept 'anneau d'une chaîne'.

<i>maille = maillon</i>	<i>maille</i> D <i>maillon</i>
Gruss (1945, 1952 & 1978)	Gruss (1943)
Hazard (1951)	Kerchove (1961)
Merrien (1962)	IMCO (1963)
Vandenberghe et Chaballe (1978)	Segdidas (1965-1966)
Commission of the European Communities (1992a)	A.I.P.C.N. (1966)
Vandenberghe et Johnen (1994)	Sizaire (1978)
B.T.Q. (1995)	Ratcliff (1983)
EURODICAUTOM (1997)	ISO 3828 (1984)
	O.M.I. (1985)
	CILF (1989)
	Dobenik & Hartline (1989)
	Bruno & Mouilleron-Becar (1991 & 1994)
	Verhaege, L. (1994)

Parmi tous ces ouvrages, le *Dictionnaire de l'océan* du CILF (1989 : 291) est l'un des rares à signaler l'existence d'une confusion entre les deux termes [26].

[26] «**MAILLE** n.f.

En. **Link of a chain**

De. **Schäkel**

Es. **Eslinga**

Techn.

Anneau d'une chaîne d'ancre.

Il existe des mailles sans étai, ou plates, et des mailles avec étai, c'est-à-dire renforcées dans la partie centrale.

Syn. Maillon (impropre).» (CILF, 1989 : 291.)

(7) Par contre, Liévin Groenen (1939 : 286) reprend l'information surannée proposée dans les quatre premières éditions du dictionnaire de Paasch. Il est vrai que son *Encyclopédie illustrée de la marine* est largement fondée sur le pillage du travail de son illustre prédécesseur.

La mention «impropre» ne permet pas de savoir dans quels contextes cette synonymie est observable. Pour ce qui est des dictionnaires, la chose semble évidente au vu du tableau qui précède. À l'écrit, par contre, la distinction entre *maille* et *maillon* se maintient bel et bien dans les manuels de l'après-guerre et est même confirmée - nous l'avons vu en 2.2 - par des normes. Nous n'avons observé une confusion des deux termes que dans des textes propres au domaine, fort spécifique, de la plaisance, où la longueur des chaînes d'ancre dépasse rarement 30 mètres et où la distinction entre les deux concepts n'est donc pas pertinente.

Pour ce qui concerne l'usage oral, notre enquête auprès de quelques officiers de la marine marchande - jeunes ou vieux, belges ou français - atteste une bonne connaissance de la distinction entre *maille* et *maillon*. Comme l'ont fait observer plusieurs témoins belges francophones, la proximité des termes *maille* et *maillon* ne met toutefois personne à l'abri d'une confusion... légitimée, il est vrai, par certains dictionnaires. Par ailleurs, la réalité des équipages actuels - largement recrutés dans le tiers monde - conduit à un grand mélange de langues à bord des navires et à la prédominance d'un anglais qui tient plus du sabir que de la noble langue de Masefield et de Conrad. Ainsi, les marins belges interrogés utilisent volontiers l'anglais *shackle* pour désigner la longueur de chaîne ou l'élément réunissant deux longueurs de chaîne⁽⁸⁾.

De ce point de vue, il convient de souligner que notre étude porte sur des pratiques terminographiques et non sur ce que doit ou devrait être la terminologie nautique de langue française, parlée par un nombre toujours plus restreint de marins et de pêcheurs.

4 ORIGINE ET DIFFUSION D'UNE CONFUSION

La comparaison systématique d'un grand nombre de dictionnaires de marine publiés depuis 1830 nous a convaincu que la synonymie entre *maille* et *maillon* apparue dans certains dictionnaires après la dernière guerre n'était pas la trace de l'émergence d'un nouvel usage, d'ailleurs nullement confirmé par la citation de contextes ou par des marques d'emploi. Elle est, en fait, le simple résultat d'un travail de copiste...

4.1 Première attestation

L'observation du tableau comparatif produit ci-dessus montre que le premier dictionnaire spécialisé à présenter à nouveau *maille* et *maillon* comme synonymes est la deuxième édition du *Petit dictionnaire de marine* de Robert Gruss (1945). Paradoxalement, la première édition (Gruss, 1943) n'adoptait pas le même point de vue [27-28].

[27] «**Maille**. - Intervalle qui se trouve entre deux couples voisins d'un navire ou entre deux varangues. Ouverture laissée entre les fils des filets de pêche. Anneau d'une chaîne.» (Gruss, 1943 : 129.)

[28] «**Maillon** - Partie d'une chaîne comprise entre deux manilles et ayant une longueur de 30 mètres environ. Un navire qui mouille une ancre file d'autant plus de maillons de chaîne qu'il veut s'assurer une bonne tenue en cas de mauvais temps.» (Gruss, 1943 : 129.)

(8) Les chaînes ont d'abord été adoptées au Royaume-Uni, pays d'où elles étaient importées avant que la France n'arrive à en produire. En anglais, le même terme *shackle* désigne aussi bien la pièce (*manille*) réunissant les longueurs de chaîne que la longueur de chaîne proprement dite (*maillon*). Il s'agit d'une extension de sens profondément logique, puisque l'on compte la longueur de chaîne filée en fonction du nombre de manilles que l'on a vu sortir du puits aux chaînes.

Dans la seconde édition, le contenu de l'article *maillon* [29], enrichi des acceptions 'anneau d'une chaîne' et 'nœud coulant' (cf. note 1), est en réalité immédiatement inspiré de la définition fournie sous une même entrée par Bonnefoux & Pâris (1856 : 483) et déjà citée plus haut [19]. Comme on le verra en 4.3, Gruss a reconnu s'être inspiré du dictionnaire de ces auteurs ainsi que de celui de Paasch⁽⁹⁾.

[29] «**Maillon** - 1° Partie d'une chaîne comprise entre deux manilles et ayant une longueur de 30 mètres environ.

Un navire qui mouille une ancre file d'autant plus de maillons de chaîne qu'il veut s'assurer une bonne tenue en cas de mauvais temps.

2° Anneau d'une chaîne, chaînon.

3° Nœud coulant que l'on fait avec un moyen ou petit cordage, pour relever un objet qui est au fond de l'eau et qui offre quelque prise.» (Gruss, 1945 : 125.)

La consultation des ouvrages spécialisés rédigés en français après la Deuxième Guerre mondiale ne confirme pas l'émergence d'une nouvelle confusion de *maille* et de *maillon*, dont Gruss aurait voulu rendre compte. Ainsi, le manuel de construction navale de Chicot (1960) distingue-t-il clairement les deux termes :

[30] «Les chaînes d'ancre sont composées de mailles soudées avec étai en acier. Le calibre (D) de la chaîne est le diamètre du fer rond qui constitue la maille. Le pas est la longueur intérieure de la maille, égal à 4 D pour les chaînes de type international.

[...]

Les chaînes sont fabriquées par tronçons de 30 mètres environ de longueur, appelés maillons. Les maillons sont reliés entre eux pas des manilles de jonction ou des mailles démontables (mailles Kenter).» (Chicot, 1960 : 291.)

Tout semble donc indiquer que c'est bien la description d'un usage ancien, réalisée 89 années auparavant par Bonnefoux & Pâris (1856), qui inspire Gruss (1945) lorsqu'il modifie la définition de *maillon* dans la deuxième édition de son *Dictionnaire de marine*. Cette même modification demeurera telle quelle dans la dernière édition de 1978 [31], rédigée 122 ans après la parution du dictionnaire de Bonnefoux & Pâris⁽¹⁰⁾!

[31] «**Maillon**, *m.* **Schackle**. 1°) Partie d'une chaîne d'ancre comprise entre deux manilles et d'une longueur de 30 mètres. 2°) Anneau d'une chaîne, chaînon. 3°) Nœud coulant fait avec un petit cordage pour relever un objet immergé offrant quelque prise.» (Gruss, 1978 : 191.)

4.2 Dissémination de la confusion

L'analyse des autres dictionnaires qui établissent une synonymie entre *maille* et *maillon*, donne à penser que c'est bien le crédit attaché au travail de Gruss qui est à l'origine de la diffusion de cette confusion.

(9) Le copiage des définitions apparaît dès la première édition. Ainsi, la définition de *chaîne* (Gruss, 1943 : 48) équivaut quasiment mot pour mot à celle proposée par Paasch (1901 : 248). Parmi les entrées voisines de *maillon* dans le dictionnaire de Gruss (1945), on trouve p.ex. des emprunts à Bonnefoux & Pâris (1856) pour *macaron*, *magasin général*, *mailler*, etc.

(10) Gruss a pu également être conforté dans sa description par la lecture du *Nouveau Larousse illustré* (1897-1904) ou de son «quasi-clone» pour le domaine nautique, le *Larousse du XX^e siècle* (1928-1933). En effet, pour les termes concernés, ces grandes encyclopédies accusent, elles aussi, un important retard par rapport à l'usage.

Le fait est flagrant dans le cas des grandes bases de données terminologiques que sont EURODICAUTOM et la Banque de terminologie du Québec⁽¹¹⁾. Il faut rappeler que ces bases ont été essentiellement constituées par l'accumulation de données tirées de dictionnaires déjà publiés, ce qui implique la présence d'une information parfois redondante, mais aussi parfois contradictoire.

4.2.1 EURODICAUTOM

Pour les concepts qui nous occupent, EURODICAUTOM propose des fiches issues du *Dictionnaire technique illustré* de l'Association internationale permanente des congrès de navigation (A.I.P.C.N., 1966 : IV-74) [32-33] et de l'imposant *Multilingual dictionary of fishing vessels and safety on board* [34-35] publié par la Commission des Communautés européennes en collaboration avec de nombreux experts (Commission of the European Communities, 1992a : n^{os} 2586 et 2819).

Le risque évident est que, du fait de l'enrichissement de la base de données au départ de différents dictionnaires, la divergence de la terminologie en fonction des sous-domaines ne semble pertinente : à la lecture des fiches reproduites ci-dessous⁽¹²⁾, *maillon* apparaît comme synonyme de *maille* 'anneau d'une chaîne' dans le secteur des pêches, mais non dans celui du transport maritime ou fluvial. Vu la nature des sources, qui ne sont en rien spécifiques à la pêche, sinon qu'elles sont cautionnées par la présence d'experts de ce domaine, on peut sérieusement douter du fondement d'une telle distinction : le dictionnaire de Gruss traite de la marine en général, de même que la norme ISO 3828 (1984) également citée. Bien entendu, ceci soulève de graves questions quant à la pertinence des sources dictionnaires et à la nature du travail de l'expert...

[32]

Reliability code : 3

Date : 940803

ID Number : 0001131

Type : Dict. techn. illustré (AIPCN) : IV-Bateaux (=CNB69)

Terminology Bureau : Bureau de terminologie de Luxembourg (Terminology Office, Luxembourg. European Commission), SdT/AGL03-Lx (=BTL)

Subject code : materials science (=TE6) seaborne traffic (=TR7)

French

Keyword : maille

Reference : Dict. Techn. ill. IV-74

English

Keyword : link

Reference : Dict. Techn. ill. IV-74

[...]

[33]

Reliability code : 3

Date : 940803

ID Number : 0001132

Type : Dict. techn. illustré (AIPCN) : IV-Bateaux (=CNB69)

Terminology Bureau : Bureau de terminologie de Luxembourg (Terminology Office, Luxembourg. European Commission), SdT/AGL03-Lx (=BTL)

Subject code : inland waterway traffic (=TR6) seaborne traffic (=TR7)

(11) *Termium* (1996) échappe à la critique puisque le cédérom ne propose qu'une fiche consacrée à *maillon* 'portion de chaîne de 15 brasses' (fiche n° 508793). Nous n'avons pas consulté le cédérom *Termdok2* (1992) dans la mesure où les données sur la langue française y sont généralement extraites de *Termium* et d'EURODICAUTOM.

(12) Par souci d'économie, nous ne citons que les champs consacrés au français et à l'anglais.

French

Keyword : 1) maillon; 2) maillon de chaîne

Reference : 1) Dict.Techn.ill.IV-74; 2) OMI, Gloss Termes techniques, Londres 1982

English

Keyword : 1) cable length; 2) chain cable length

Reference : 1) Dict.Techn.ill.IV-74; 2) IMO, Gloss Termes techniques, London 1982

[...]

[34]

Reliability code : 4

Date : 950308

ID Number : 0002586

Type : Gloss. Navires de pêche (BTL) (=TOR93)

Terminology Bureau : Bureau de terminologie de Luxembourg (Terminology Office, Luxembourg. European Commission), SdT/AGL03-Lx (=BTL)

Subject code : fishing, fish breeding & aquaculture (=AGB)

French

Keyword : maillon; maille

Definition : Anneau allongé d'une chaîne.

Reference : Gruss, Dict. de Marine

English

Keyword : link

Definition : One ring or loop of chain.

Reference : A. Morrall, BMT

[...]

[35]

Reliability code : 4

Date : 950308

ID Number : 0002819

TypeGloss : Navires de pêche (BTL) (=TOR93)

Terminology Bureau : Bureau de terminologie de Luxembourg (Terminology Office, Luxembourg. European Commission), SdT/AGL03-Lx (=BTL)

Subject code : fishing, fish breeding & aquaculture (=AGB)

French

Keyword : maillon de chaîne

Definition : Longueur de chaîne correspondant à 27,5 m.

Reference : ISO/DIS 3828

English

Keyword : 1) shot of chain cable; 2) length of chain cable*; shackle of chain cable*

Definition : 27,5 m length of chain cable.

Reference : ISO/DIS 3828

Explanation : *) deprecated terms

[...]

4.2.2 LA BANQUE DE TERMINOLOGIE DU QUÉBEC

Lorsqu'on consulte les fiches de diffusion du cédérom *Le Doc*, de la B.T.Q. (1995), on découvre une information d'excellente qualité dans deux fiches [36-37] fondées sur la synthèse de différentes sources et accompagnées d'excellentes notes précisant les risques de confusion⁽¹³⁾. Dans le même temps, une fiche particulière du fichier de diffusion [38] est consacrée à une information contenue dans le seul dictionnaire de Gruss (1978). Cette même référence justifiait déjà la synonymie proposée entre *maille* et *maillon* dans EURODICAUTOM (1997 : n° 0002586) et dans le glossaire des

(13) Les nombreuses coquilles et fautes d'orthographe observables dans les extraits cités sont déjà présentes dans les fiches du cédérom.

pêches de la Commission (Commission of the European Communities, 1992a : n° 2586).

Dans le cas de cette dernière fiche, on notera la grave erreur de désignation du concept 'anneau d'une chaîne' en anglais. L'équivalent adéquat est *link* et non point *shackle*. *Shackle* désigne en anglais soit la manille 'anneau de liaison', soit le maillon 'longueur de 15 brasses'. L'erreur provient de la copie aveugle de Gruss, qui sous l'entrée *maillon* [31], ne propose que l'équivalent *shackle* pour désigner trois concepts différents...

[36]

Domaine générique : marine
spécifique : matériel de mouillage
ANGLAIS : link !010157 009646!
Note : [Dans la source citée, l'entrée se lit comme suit :] link of a chain-cable. !009646!
FRANÇAIS : maille !010157 011697 010676 009646!
Informations : n f
Définition : Anneau d'une chaîne d'ancre muni d'un étau pour éviter sa déformation. !011697!
[...] anneau constitutif d'une chaîne. La force, le calibre d'une chaîne se mesurent à l'échantillonnage de la maille, c'est-à-dire au diamètre et à la qualité d'acier employé. !010676!
Note : [Dans la source citée, l'entrée se lit comme suit :] maille et maillon. Il faut éviter d'employer comme synonymes les mots maille et maillon. Une fausse-maille est au contraire, une maille d'assemblage permettant de réunir deux mailles ou deux sections de chaîne. !010676!
Rédacteur : Office de la langue française
Date : 1984
Fichier : diffusion

[37]

Domaine générique : marine
spécifique : matériel de mouillage
ANGLAIS : shackle !009646 000922 005770!
Définition : A length of cable or anchor chain ususally 15 feet. !005770!
FRANÇAIS : maillon !009646 011697!
Informations : n m
Définition : Partie d'une chaîne d'ancre comprise entre deux manilles et d'une longueur de 30 mètre. !009646!

Elément d'une chaîne d'ancre d'une longueur égale à 30 mètre quel que soit la calibre des mailles. !011697!

[...] longueur de chaîne d'un seul lot. Cette longueur est de 30 m quelque soit l'échantillon de la chaîne. !010676!
Note : [Dans la source citée, l'entrée se lit comme suit :] maille et maillon. Il faut éviter d'employer comme synonyme les mots maille et maillon. Un faux-maillon est une section de chaîne de longueur inférieure à 30 m. !010676!
Synonyme 1 : maillon de chaîne !000922!; n m; Définition : La chaîne au bout de laquelle est l'ancre se compose de fraction d'environ 30 m. Chaque fraction est un maillon de chaîne. !000922!; NOTE : Ce mot peut évidemment conduire à méprise si l'on considère qu'en fait la maillon est composé de... mailles. Un navire a généralement 8 à 10 maillons de chaque bord dans son «puits» aux chaînes. !000922!
Rédacteur : Office de la langue française
Date : 1984
Fichier : diffusion

[38]

Domaine générique :	marine
spécifique :	matériel de mouillage
ANGLAIS :	shackle !009646!
FRANÇAIS :	maillon !009646!
Informations :	n m
Définition :	Anneau d'une chaîne, chaînon. !009646!
Rédacteur :	Gruss, Robert
Date :	1978
Fichier :	diffusion

4.3 Du crédit accordé au dictionnaire de Gruss

L'utilisation intensive du *Petit dictionnaire de marine* de Gruss comme source de référence privilégiée aura de quoi étonner. Il est vrai que, comme nous l'avons signalé en 3.2, ce dictionnaire de marine est l'un des rares à avoir été rédigés en français⁽¹⁴⁾ au cours de ce siècle et, à notre connaissance, le seul à couvrir de nombreux domaines de l'art de la navigation. Publié pour la dernière fois en 1978, il a connu un réel succès commercial. Il est toutefois malaisé de se prononcer sur les fondements du crédit accordé à cet ouvrage, notamment par des membres de l'Académie de marine (Mounier et Sizaire 1979).

À défaut d'avoir pu exercer la carrière maritime à laquelle il aspirait, Robert Gruss consacra toute sa vie active aux Éditions maritimes et d'outre-mer⁽¹⁵⁾. Passionné de plongée et de navigation, il fut l'auteur de divers ouvrages, dont le célèbre *Petit dictionnaire de marine*. Dans l'introduction de la dernière édition [39], l'auteur précise bien quelles furent ses sources les plus importantes :

[39] «L'auteur d'un dictionnaire, général ou spécialisé, même rédigé sans prétention tel que celui-ci, ne peut l'entreprendre sans s'appuyer sur les travaux de ses devanciers. Pour la période moderne (XIX^e et XX^e siècles) deux ouvrages essentiels sont à la base du présent travail : le *Bonnefoux* et le *Paasch*.» (Gruss, 1978 : 7.)

Le fait même que Gruss (1978 : 7) affirme dans sa préface s'être appuyé sur ces deux œuvres majeures publiées l'une en 1856 (Bonnefoux & Pâris), l'autre entre 1885 et 1937 (Paasch) contribue sans doute à rendre son travail crédible aux yeux d'autres terminographes. Dans le même temps, ceux-ci préfèrent vraisemblablement citer un dictionnaire récent tel celui de Gruss, plutôt que les ouvrages anciens dont il est largement inspiré...

Si l'auteur fait également référence aux nombreux experts qui l'ont aidé, parmi lesquels on ne compte aucun linguiste, il ne présente jamais son dictionnaire comme une stricte radiographie de l'usage en synchronie. Son souci de s'appuyer sur des dictionnaires nés au siècle passé atteste une volonté de rendre compte d'emplois plus anciens, même si ceux-ci ne sont ni datés, ni présentés comme tels. Il est vrai que, comme de nombreux autres auteurs de dictionnaires spécialisés, Gruss est un amateur éclairé qui ne dispose d'aucune formation en lexicologie ou en terminologie. Ces remarques semblent fort importantes face au crédit accordé par de nombreux terminographes à un dictionnaire «dont le but et l'ambition ont toujours été de satisfaire le lecteur d'un ouvrage de marine ou d'un article de journal» (Gruss, 1978 : 7).

(14) Plusieurs dictionnaires rédigés en langue étrangère ont été ensuite traduits en français.

(15) Ancienne Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, elles-mêmes anciennes éditions Challamel.

Il convient, *in fine*, d'observer que tous les auteurs de dictionnaires n'ont pas copié Gruss. On remarquera avec intérêt que la majorité des dictionnaires de marine de l'après-guerre qui distinguent correctement *maille* et *maillon* ont été rédigés par des professionnels, dont certains combinent adéquatement une formation de marin et de linguiste. Ce ne sont malheureusement pas toujours leurs ouvrages qui sont retenus dans les grandes bases de données terminologiques.

5 QUELQUES RÉFLEXIONS

À défaut de permettre de tirer des conclusions générales, cette étude restreinte et isolée ouvre des pistes de réflexion quant à la nature des dictionnaires spécialisés, à leur méthodologie, à leurs auteurs et collaborateurs, à leurs sources ou encore à leur influence sur l'usage.

5.1 Dictionnaires de marine et pratique terminographique

Au regard des critères méthodologiques de la terminologie, on pourrait aisément balayer d'un geste de la main nombre de dictionnaires de marine d'hier et d'aujourd'hui. Notre étude a, il est vrai, couvert tous les types d'ouvrages : dictionnaires monolingues adoptant plutôt une démarche encyclopédique, dictionnaires bilingues ou multilingues trop souvent restreints à des listes d'équivalents, bases de données terminologiques. Nous nous devons de faire référence à ces ouvrages dans leur diversité, car ils sont ceux-là mêmes auxquels les marins se réfèrent, avec plus ou moins de bonheur.

Le traducteur se tournera naturellement vers les dictionnaires bilingues ou multilingues. Selon son choix, il tombera sur des ouvrages excellents ou médiocres, la réputation de l'éditeur n'ayant malheureusement aucune influence sur la qualité de l'œuvre. Aujourd'hui aisément accessibles, sur cédérom ou via Internet, les grandes bases de données terminologiques sont assurément celles qui lui offriront le plus de renseignements de nature linguistique (références, notes...). Malheureusement, du fait de leur constitution par accumulation de données, et en dépit de leur nettoyage régulier, elles offrent un mélange du meilleur et du pire. De ce point de vue, la meilleure garantie de fiabilité de leur utilisation est encore le regard critique du traducteur - dès lors nécessairement spécialiste du domaine - ou l'intervention de terminologues patentés qui prennent le temps de travailler dans les règles de l'art.

De ce point de vue, il convient de remettre en cause la pratique terminographique - parfois encore enseignée, voire présentée comme une exigence - qui consiste à mentionner des termes et des définitions attestés dans des dictionnaires. Au minimum, ces informations doivent être confirmées par des attestations. Force est, hélas, de constater qu'aucun des dictionnaires, aucune des bases de données consultés ne proposent le moindre contexte de manière systématique⁽¹⁶⁾. Les bases de connaissance devraient bientôt permettre de confronter le contenu de chaque fiche terminologique à l'usage écrit, observable dans de vastes corpus. Face à la puissance de tels outils d'avenir, il convient que les terminographes s'interrogent sur la pertinence d'une pratique, sinon d'une méthodologie, trop souvent fondée sur la citation des prédécesseurs.

(16) On notera au crédit de Gruss (1978) la présence de citations essentiellement littéraires dans quelques articles.

Préalablement à la description terminographique d'un domaine, il convient aussi d'analyser les filiations entre les dictionnaires et donc d'adopter une perspective diachronique. Hélas, le terminologue est rarement formé à la critique des documents. La copie des devanciers et l'usage de la référence bibliographique comme argument d'autorité nuisent assurément à la reconnaissance de la terminologie au sein du champ de la linguistique. Dans l'enseignement universitaire, l'étude diachronique des vocabulaires spécialisés relève traditionnellement de la lexicologie et constitue une source inépuisable de sujets de thèses et de mémoires; sans doute n'envisage-t-on pas assez l'intérêt d'une telle démarche pour le terminologue, réputé œuvrer en synchronie... dans l'urgence perpétuelle.

5.2 Le rôle des experts

Les glossaires des pêches de la Commission des Communautés européennes et les fiches d'EURODICAUTOM qui en sont immédiatement extraites, ont été réalisés avec l'aide d'un expert du domaine pour chaque langue. La version publiée (Commission of the European Communities, 1992a) mentionne le nom de ces collaborateurs, mais ne reproduit pas les champs «référence», en sorte que le lecteur croit lire l'avis d'un expert et non le contenu d'un autre dictionnaire, dont nous ignorons d'ailleurs s'il a été soumis audit expert...

En fait, les professionnels d'une discipline sont eux-mêmes des grands consommateurs de dictionnaires, qu'ils compulsent lorsqu'ils désirent désigner un concept avec certitude dans le cadre d'un usage public (rapport, cours, conférence...). Tout terminologue qui a consulté plusieurs professionnels d'un même domaine, voire qui les a réunis, a pu plus d'une fois mesurer l'ampleur de leurs contradictions et de leurs propres interrogations.

Le professionnel d'un domaine n'est pas toujours, loin s'en faut, un expert de la terminologie de ce domaine. En termes de linguistique de terrain, il est d'abord et avant tout un informateur. L'interroger exige une méthodologie particulière, rarement enseignée au terminologue. Connaître ses dictionnaires de référence, en étudier la valeur et la filiation est, de même, une tâche indispensable pour l'enquêteur.

5.3 L'influence du dictionnaire sur l'usage

La prise en compte de la diachronie sur une période d'un siècle et demi nous a permis d'assister, au départ d'une concurrence entre plusieurs synonymes, à l'émergence progressive d'une terminologie. Une fois largement implantée, celle-ci est finalement consacrée par la normalisation au sein d'organismes de référence (sociétés de classification, Organisation maritime internationale, ISO...). Ce processus correspond à celui déjà fort bien décrit par Éloy et Humbley (1993 : 14) :

[40] «Nous distinguons ici deux types de besoin qui se font ressentir lors de la création d'un vocabulaire nouveau : besoin lexical et besoin terminologique. Le premier est souvent comblé par une profusion synonymique de différents ordres, que nous examinerons; le second relève plutôt de l'épuration, de la décision plus ou moins consciente de ne retenir qu'un seul terme pour dénommer un concept reconnu dans la nouvelle sphère d'activités.» (Éloy et Humbley, 1993 : 14.)

Lorsqu'une technologie est fort récente, il convient de considérer avec prudence les tentatives d'aménagement et de normalisation. Dans le cas de la chaîne d'ancre, comme dans bien d'autres déjà étudiés, on s'aperçoit que la stabilisation de l'usage prend un certain temps et s'opère naturellement, au travers de facteurs particuliers, de vecteurs pertinents. Le rôle de l'enseignement

militaire semble ici prédominant (*cf.* note 4) et rappelle la place de l'armée dans la mise en place du vocabulaire de l'aviation (Guilbert, 1965 : 87, 196)⁽¹⁷⁾.

Le succès du dictionnaire de Gruss comme source de référence, même auprès des professionnels du domaine, pourrait, par effet de dissémination, remettre en cause ce processus d'implantation naturelle de la terminologie et sa validation finale comme norme. Lorsque l'erreur d'un terminographe connaît un tel succès dans les autres dictionnaires, on en vient d'ailleurs à se demander si elle ne s'en trouve pas légitimée. Il est toutefois trop tôt pour se prononcer sur la pénétration dans l'usage de la confusion entre les termes *maille* et *maillon*, notamment par le biais de la traduction (*cf.* note 5).

Dans l'histoire d'une langue, et même d'une langue spécialisée, certains contresens connaissent parfois un franc succès, au point de finir par s'imposer et de constituer une nouvelle norme. Il est, somme toute, rassurant d'observer qu'à l'heure de la terminotique, des erreurs de nature humaine puissent encore influencer le contenu des dictionnaires électroniques, voire se répandre dans l'usage du fait de la puissance de dissémination des outils nés des progrès de l'ingénierie linguistique.

*Marc Van Campenhoudt,
Centre de recherche TERMISTI,
Institut supérieur de traducteurs et interprètes,
Bruxelles*

(17) On observera d'ailleurs que la distinction *maille* - *maillon* est toujours présente dans les dictionnaires rédigés dans un cadre militaire, tels ceux de Ratcliff (1983) et de Dobenik et Hartline (1989).

BIBLIOGRAPHIE

A.I.P.C.N., 1966 : *Dictionnaire technique illustré en six langues*. Vol. IV : *Bateaux et navires, propulsion, conditions de navigation, jauge, remorquage, touage, halage, bacs*, Bruxelles, Association internationale permanente des congrès de navigation.

Aubry, ? (1866-1867) : *Principes élémentaires sur lesquels repose la manœuvre des vaisseaux*, Brest, École navale impériale, Impr. Roger Père (polycopié de l'année scolaire 1866-1867).

Barbotin, B. (1835) : «Première partie du rapport de M. Barbotin, capitaine de corvette, sur son système de cabestan à double engrenage», dans *Annales maritimes et coloniales - Partie non officielle*, to I, p. 387-424.

Bonnefoux, P.-M.-J. de et Pâris, E. (1856) : *Dictionnaire de marine à voile et à vapeur*, 2^e édit., Paris, Bertrand, 2 vol.

Bruno, A. et Moulleron-Becar, Cl. (1991) : *Dictionnaire maritime thématique anglais et français*, Paris, Milan, Barcelone et Bonn, Masson.

Bruno, A. et Moulleron-Becar, Cl. (1994) : *Dictionnaire maritime thématique anglais et français*, 2^e édit. revue et augmentée, Paris, Milan et Barcelone, Masson (Bibliothèque de l'Institut français d'aide à la formation professionnelle et maritime).

B.T.Q. (1995) : *Le Doc de l'Office de la langue française. La banque de terminologie du Québec (B.T.Q.). La banque documentaire. Le français au bureau*, banque de données sur cédérom, Québec, Office de la langue française.

Bussy, Ch. (1862) : *Dictionnaire universel de marine avec traduction des termes de la marine française en termes de la marine anglaise*, Paris, Firmin Didot.

Chicot, E. (1960) : *Construction du navire de commerce*, Paris, Éditions maritimes et coloniales.

CILF (1989) : *Dictionnaire de l'océan*, Paris, Conseil international de la langue française.

Commission of the European Communities (1992a) : *Multilingual dictionary of fishing vessels and safety on board*, 2nd ed., Oxford, Fishing News Books et Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities.

Commission of the European Communities (1992b) : *Multilingual dictionary of fishing vessels and safety on board*, 2nd ed., Oxford, Fishing News Books et Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities.

Coûteaux, H. (1912) : *Petit manuel de manœuvres*, Bruxelles, Larcier.

Deloncle ?, Lajarte ? de et Kerradel, V. de (1891) : *Manuel du manœuvrier à l'usage des élèves de l'École navale et de l'École d'application*, Paris, Challamel, 3 vol.

Dobenik, R. et Hartline, G. (1989) : *Dictionnaire technique de la marine. Anglais/français et français/anglais*, Paris, La maison du dictionnaire.

Éloy, J.-M. et Humbley, J. (1993) : «La notion de besoin terminologique et la naissance de lexiques spécialisés au 19^e et au 20^e siècles» dans *Terminologies nouvelles*, n° 9, p. 14-18.

EURODICAUTOM (1997) : *Eurodicautom*, base de données sur Internet, Luxembourg, Commission des Communautés européennes, <http://www2.echo.lu/edic/>

Gocvic, E. et Jansen, H.G. (1844) : *Dictionnaire universel, historique et raisonné français-hollandais de marine et de l'art militaire*, La Haye et Amsterdam, Van Cleef.

Groenen, L., (1939) : *Encyclopédie illustrée de la marine. Anglais - français - néerlandais*, Anvers, J. Guillaume.

Gruss, R. (1943) : *Petit dictionnaire de marine*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.

Gruss, R. (1945) : *Petit dictionnaire de marine (...)*, édit. entièrement refondue et augmentée, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.

Gruss, R. (1952) : *Petit dictionnaire de marine (...)*, 3^e édit. entièrement refondue et augmentée, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.

Gruss, R. (1978) : *Dictionnaire Gruss de marine*, 4^e édit., Paris, Éditions Maritimes et d'outre-mer.

Guilbert, L. (1965) : *La formation du vocabulaire de l'aviation*, Paris, Larousse.

Hazard, J. (1951) : *Dictionnaire anglais-français et français-anglais des termes de marine et du navire (pont et machine)*, 1^{re} édit., Paris, Éditions maritimes et coloniales.

IMCO (1963) : *Glossary of maritime technical terms = Glossaire des termes techniques maritimes = Glosario de terminos tecnicos maritimos = Slovare norskih tekniceskih termino*, London, Inter-Governmental Maritime Consultative Organization.

Instructions (1833) : *Instructions sur le linguet de chaîne, sa manœuvre et son entretien*, Paris, Imprimerie Royale, 15 p.

ISO 3828 (1984) : *Construction navale et structures maritimes - Auxiliaires de pont - Vocabulaire*, 2^e édit., Genève, Organisation internationale de normalisation (ISO, TC 8/SC4).

ISO 1704 (1991) : *Construction navale - Chaînes d'ancre à mailles étançonnées*, Genève, Organisation internationale de normalisation (ISO, TC 8/SC4).

ISO 21 (1985) : *Construction navale - Navigation intérieure - Barbotins pour les chaînes d'ancre étançonnées*, Genève, Organisation internationale de normalisation (ISO, TC 8/SC7).

Jal, A (1848) : *Glossaire nautique. Répertoire polyglotte de termes de marine anciens et modernes*, Paris, Didot, 2 vol.

Kerchove, R. de (1961) : *International maritime dictionary. An encyclopedic dictionary of useful maritime terms and phrases, together with equivalents in French and German*, 2nd edition, New York, Cincinnati, Toronto, London, Melbourne, Van Nostrand Reinhold Company.

Lecomte, J. (1835) : *Dictionnaire pittoresque de marine*, Paris, Bureau central de la France maritime.

Manuel du gabier (1885) : *Manuel du gabier publié par ordre de M. le ministre de la marine et des colonies*, 3^e édition, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin et cie.

Manuel du gabier (1917) : *Manuel du gabier*, 6^e édition, Paris, Imprimerie militaire.

Manuel du manœuvrier (1891) : *Manuel du manœuvrier à l'usage des élèves de l'École navale et de l'École d'application*, Paris, Challamel, 3 vol.

Massenet, G., Vallerey, J. et Letalle, A. (1911) : *Gréement, manœuvre et conduite du navire à voiles et à vapeur*, Paris, Augustin Challamel, 2 vol.

Montferrier, A.-S. de (1841) : *Dictionnaire universel et raisonné de marine*, Paris, Bureau du dictionnaire de marine.

Mounier, P. et Sizaire, P. (1979) : *Bref historique du dictionnaire de marine de ses origines à nos jours*, Paris, Académie de marine

Nations unies (1992) : *Transports maritimes. Termes techniques, juridiques et commerciaux. Lexique anglais-français*, New York, Nations unies.

O.M.I. (1985) : *Vocabulaire normalisé de la navigation maritime*, Londres, Organisation maritime internationale.

Paasch, H. (1885) : *De la quille à la pomme de mât. Dictionnaire de marine en anglais, français et allemand illustré de nombreux dessins explicatifs*, 1^{er} édit., Anvers.

Paasch, H. (1894) : *De la quille à la pomme de mât. Dictionnaire de marine en anglais, français et allemand illustré de nombreux dessins explicatifs*. 2^e édit., Anvers, Paasch, Hambourg, Eckardt & Messtorff, Londres, Fisher.

Paasch, H. (1901) : *De la quille à la pomme de mât. Dictionnaire de marine en anglais, français et allemand illustré de nombreux dessins explicatifs*, 3^e édit., Anvers, Paasch, Hamburg, Eckardt & Messtorff.

Paasch, H. Callamel, P., Matthiesen, ?, Budde, A., Montojo, P., Romairone, G. (1908) : *From keel to truck, De la quille à la pomme du mât, Vom Kiel zum Flaggenknoff, De quilla a perilla, Dalla chiglia al pomo dell'albero. Dictionnaire de marine anglais, français, allemand, espagnol, italien*, 4^e édition révisée et complétée, Paris, Augustin Challamel, Londres, George Philip & Son, David Nutt, Liverpool, Philip, Son & Nephew, Hamburg, Eckardt & Messtorff.

Paasch, H., Bataille, L. et Brunet, M. (1937) : *From keel to truck, De la quille à la pomme du mât, Vom Kiel zum Flaggenknoff, De quilla a perilla, Dalla chiglia al pomo dell'albero. Dictionnaire de marine anglais, français, allemand, espagnol, italien établi d'après l'ancien dictionnaire du capitaine Paasch [...] avec la collaboration du Bureau Veritas*, 5^e édit., 2 vol., Paris, Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales, Londres, George Philip.

Ratcliff, R.E. (1983) : *Dictionnaire anglais-français des termes de marine = English-French dictionary of naval terminology. Revised and edited by Michaël A. Peck and Jean Maillot*, Paris, Technique et Documentation Lavoisier.

Renier, G. et Verstraeten, J. (1925) : *Arrimage des marchandises, jaugeage et classification des navires*, 2^e édit., Anvers, Association maritime belge (Bibliothèque de l'officier de la marine marchande belge).

Sizaire, P. (1978) : *Les termes de marine*, 2^e édit., Paris : P.U.F. (Que sais-je? n° 1479).

Soé, G., Dupont, J. et Roussin, O. (1910) : *Vocabulaire des termes de marine*, Paris : Le Yacht.

Termdok2 (1992) : *Termdok2 on CD-Rom*, base de données sur cédérom, Stockholm, T.N.C., Swedish Centre for Technical Terminology et Walters Lexicon.

Termium (1996) : *Termium*, base de données sur cédérom, Ottawa, Gouvernement du Canada, Service de la traduction.

Van Campenhoudt, M. (1994) : *Un apport du monde maritime à la terminologie notionnelle multilingue. Etude du dictionnaire du capitaine Heinrich Paasch De la quille à la pomme de mâât (1885-1901)*, Paris, Université de Paris XIII, Thèse de doctorat, 2 vol.

Vandenberghe, J.-P. et Chaballe, L.Y. (1978) : *Elsevier's nautical dictionary in six languages, English/American, French, Spanish, Italian, Dutch and German. Second, completely revised edition compiled and arranged on an English alphabetical basis*, Amsterdam, Oxford et New York, Elsevier Scientific Publishing Company.

Vandenberghe, J.-P. et Johnen, M. (1994) : *Elsevier's nautical dictionary in English/American, French, Spanish, Italian, Dutch and German. Third completely revised edition*, Amsterdam, London, New York, Tokyo : Elsevier.

Verhaege, L. (1994) : *Diccionario de la navegación marítima. Español - Inglés - Francés - Neerlandés basado en el vocabulario normalizado de la navegación marítima de la OMI*, Leuven, Wouters.

Verstraeten, J. (1913) : *Navire-école «Comte de Smet de Naeyer». Leçons élémentaires de matelotage, gréement et manœuvres*, Louvain, A. Uytspuyst (manuscrit photocopié).

Wartburg, W. von (1950-1957) : *Französisches etymologisches wörterbuch*, 2^e édition, divers lieux et éditeurs, 25 vol. + supplément.